



C'est au cours d'une conférence de presse organisée par le quai d'Orsay que l'information a été divulguée.

En effet selon la France au travers de leur ministère des affaires étrangères, « a rendu accessibles les archives en sa possession de la période de l'accès à l'indépendance du Cameroun. Cela a demandé un long travail à la fois de classement et de déclassification des documents. Les fonds sont désormais classés inventoriés et consultables en salle d'archives. Depuis que l'annonce a été faite que ces archives étaient accessibles, des chercheurs, notamment camerounais, se sont rendus sur le site de la Courneuve pour les consulter » dira le quai d'Orsay.

Pour rappel, lors de la visite d'État effectuée au Cameroun le 3 juillet 2015 par François Hollande, il avait été interrogé par la presse camerounaise en ces termes : « Monsieur le président, 50 ans après les indépendances, il demeure un conflit latent, historique, sur la période d'administration du Cameroun par la France. Le moment n'est-il pas venu d'adresser cette question en déclassifiant les documents y relatifs ? Le Cameroun peut-il s'attendre à une démarche de votre part, similaire à celle que vous avez effectuée en Algérie ? » et lui de répondre: « c'est vrai qu'il y a eu des épisodes extrêmement tourmentés et tragiques même. Puisqu'après l'indépendance, il y a eu une répression en Sanaga-Maritime, au pays Bamiléké, et nous sommes, comme je l'ai fait partout, ouverts pour que les livres d'histoire puissent être

ouverts, les archives aussi ».